

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LE FONDS POUR L'APPLICATION
DES NORMES ET LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Le présent document fournit une brève mise à jour concernant les activités et projets du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) depuis la précédente réunion du Comité SPS en octobre 2018 (G/SPS/GEN/1653). Les délégués qui souhaitent en savoir plus sur le STDF sont invités à consulter son site Web pour se renseigner sur les projets et télécharger les notes d'information et les publications.² Ils sont encouragés à s'abonner à la liste de diffusion du STDF (<http://www.standardsfacility.org/fr>).

1 SÉANCE D'INFORMATION DU STDF – 20 MARS 2019, OMC

1.1. Les maladies animales peuvent avoir un impact majeur sur le commerce et la sécurité alimentaire. De 2012 à 2015, un projet du STDF mis en œuvre par la FAO a aidé le gouvernement camerounais à développer des stratégies pour combattre et maîtriser quatre maladies animales qui touchent la production animale dans le pays. Une séance d'information intitulée "Renforcement de la lutte contre les maladies animales transfrontalières au Cameroun"³ sera tenue le 20 mars 2019 pour présenter les résultats et les enseignements tirés de ce projet. Cette séance aura lieu dans la salle D au siège de l'OMC de 14h30 à 15h30. De plus amples renseignements, y compris un programme, sont disponibles sur le site Web du STDF.

2 FACILITER UN COMMERCE SÛR

2.1. Le Secrétariat continue de répertorier et d'analyser les expériences, leçons et bonnes pratiques et de promouvoir le dialogue à leur sujet, afin d'améliorer la mise en œuvre des contrôles SPS de manière à favoriser un commerce sûr, tout en réduisant au minimum les coûts de transaction. L'atelier sur la coopération entre les organismes présents aux frontières tenu les 14-16 novembre 2018 au Cap (Afrique du Sud) à l'initiative du STDF était une initiative conjointe du Codex, de la FAO, de la CIPV, de l'OIE, du STDF, du Bureau du Haut Représentant pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement des Nations Unies – (UN-OHRLS), de l'OMD du Groupe de la Banque mondiale et de l'OMC (Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges et unités SPS).

2.2. Ont pris part à cet atelier plus de 80 participants provenant d'organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV), d'autorités douanières, d'autorités nationales chargées de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de ministères du commerce, de comités nationaux de la facilitation des échanges et d'autorités chargées du transit. L'atelier a contribué à améliorer la compréhension des procédures SPS et douanières aux niveaux national et régional et a permis de faire mieux connaître les liens entre l'AFE et l'Accord SPS. Dans le cadre de séances interactives et de présentations⁴, les pays en développement ont pris la parole pour partager les bonnes pratiques visant à coordonner les procédures de dédouanement à la frontière aux fins de la facilitation des échanges, tout en garantissant la protection de la santé humaine et animale et la préservation des

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr>.

³ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/PG-336>.

⁴ Voir: <http://www.tfafacility.org/fr/node/2544>.

végétaux. En moyenne, 95% des participants ont considéré que les séances répondaient à leurs attentes en matière d'apprentissage et recommanderaient ce type d'atelier à d'autres collègues.

2.3. Un atelier a été organisé du 28 janvier au 1^{er} février 2019 à Sainte-Lucie avec pour thème "L'AFE de l'OMC: soutenir la mise en œuvre stratégique et effective dans la CARICOM".⁵ Cet atelier a également mis en lumière les liens entre l'AFE et l'Accord SPS et a compté avec la participation d'autorités compétentes dans le domaine SPS, ainsi que d'autorités douanières.

3 ÉTABLISSEMENT DE PRIORITÉS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE SPS POUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS: P-IMA

3.1. Le travail se poursuit sur le cadre P-IMA, qui propose une approche fondée sur des faits pour éclairer et améliorer les processus de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS.⁶ En janvier 2019, le STDF a publié une nouvelle note d'information intitulée "Améliorer la prise de décision: Établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés (P-IMA)".⁷ Cette note fournit une brève introduction sur le cadre P-IMA et met en lumière différentes expériences nationales et régionales. Elle expose également les principaux avantages de l'application du cadre P-IMA ainsi que les étapes à suivre pour les concrétiser.

3.2. Un don pour l'élaboration de projets (DEP) axés sur le P-IMA est en cours à Madagascar (STDF/PPG/575).⁸ Un projet (STDF/PG/606)⁹ visant à aider certains pays membres de la COMESA à se servir du cadre P-IMA pour intégrer les investissements SPS dans les cadres de planification et de financement de l'agriculture, du commerce et de l'environnement, y compris le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), est en cours de mise en œuvre en partenariat avec le Cadre intégré renforcé (CIR).

4 BONNES PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES

4.1. Le STDF élabore actuellement une étude pour aider les pays en développement à utiliser les bonnes pratiques réglementaires (BPR) de sorte à améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi des mesures SPS. Cette étude comprendra des cas d'expérience illustratifs et des bonnes pratiques, ainsi qu'une liste exemplative concrète et des liens vers les ressources disponibles. Des activités de suivi seront menées pour communiquer et diffuser les principales constatations de cette étude auprès des publics pertinents dans les pays en développement, y compris par l'intermédiaire du Comité SPS.¹⁰

4.2. Le STDF prévoit également d'établir en temps utile une note d'information sur l'utilisation des BPR en vue d'améliorer l'élaboration, l'application et/ou l'examen périodique des mesures et des cadres réglementaires SPS. De plus amples informations à ce propos sont disponibles sur le site Web du STDF.¹¹

5 PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

5.1. Le STDF fait le point sur les travaux relatifs à la mise en œuvre des normes dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). Ces travaux comprendront: i) une enquête/consultation informelle menée auprès des Membres de l'OMC et des Services centraux de liaison avec le Codex sur la manière dont ils utilisent les programmes volontaires d'assurance des tierces parties pour améliorer les résultats en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires; ii) une activité du STDF, dans le cadre d'une réunion ou d'un plus grand événement du Groupe de travail du STDF; et iii) la mise à jour de la publication¹² conjointe du STDF et de la Banque interaméricaine de développement de 2012 sur les PPP avec l'ajout d'exemples et de cas d'expérience.

⁵ Communauté des Caraïbes.

⁶ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/priorit%C3%A9s-P-IMA>.

⁷ Voir: http://standardsfacility.org/sites/default/files/PIMA_Briefing_2019.pdf.

⁸ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/PPG-575>.

⁹ Voir: <http://www.standardsfacility.org/PG-606>.

¹⁰ Voir: www.standardsfacility.org/sites/default/files/Revised_STDF_concept_note_GRP_Mar18.pdf.

¹¹ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/bonnes-pratiques-r%C3%A9glementaires>.

¹² Voir: http://standardsfacility.org/sites/default/files/STDF_PublicPrivatePartnerships_FR_0.pdf.

5.2. Le STDF appelle également les délégués SPS à recenser et à diffuser de nouveaux cas d'expérience concernant des PPP dans le domaine SPS et leur rôle s'agissant de soutenir la mise en œuvre des normes internationales et le renforcement de la capacité SPS. Les constatations devraient être communiquées au Groupe de travail du STDF en 2020, ainsi qu'à un public plus large (événement mondial ou régional). En outre, une nouvelle note d'information devrait être finalisée et publiée vers le premier trimestre de 2020.

6 BIBLIOTHÈQUE

6.1. La bibliothèque du STDF¹³ est un référentiel d'information consultable en ligne, assurant un accès rapide et facile à un éventail de ressources documentaires en ligne centrées sur la coopération technique et le renforcement des capacités dans le domaine SPS. Les délégués sont encouragés à transmettre au Secrétariat (STDFSecretariat@wto.org), pour inclusion dans la bibliothèque, les documents pertinents, y compris: documents de projets et rapports finals, supports de formation, évaluations/examens de projets, évaluations des besoins en capacités SPS, analyses coûts-avantages, études de cas, travaux de recherche pertinents et autres articles sur le renforcement des capacités SPS. La bibliothèque vient compléter d'autres systèmes d'information et bases de données mis au point et actualisés par des partenaires du STDF, des donateurs et d'autres organisations et comporte des liens vers ces différentes sources de renseignements.

7 ÉLABORATION DES PROJETS

7.1. Le STDF fournit des conseils et un soutien aux requérants sur les questions relatives à l'élaboration de projets dans le domaine SPS et finance des dons pour l'élaboration de projets (DEP). Des DEP pouvant aller normalement jusqu'à 50 000 dollars EU sont disponibles pour aider les bénéficiaires à formuler leurs besoins SPS et à élaborer des propositions de projet techniquement solides et durables. Ces dons peuvent être demandés aux fins suivantes: i) application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière; ii) réalisation d'études de faisabilité précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer les effets potentiels et la viabilité économique des propositions (coûts et avantages escomptés); et iii) élaboration de propositions de projet susceptibles d'être financés par d'autres donateurs et/ou par le STDF.

7.2. Depuis sa création, le STDF a approuvé et financé **93 DEP** au total. Des renseignements concernant les DEP en cours et passés sont disponibles sur le site Web du STDF.¹⁴ En octobre 2018, le Groupe de travail du STDF a approuvé quatre DEP.

7.3. Ces DEP récemment approuvés comprennent: i) le développement de projets concernant les programmes d'assurance des tierces parties en lien avec le Codex en Afrique¹⁵ et en Amérique latine¹⁶; ii) le développement d'un cadre collaboratif régional sur les biopesticides en Asie¹⁷; et iii) un soutien à l'établissement d'un sanctuaire pour les abeilles à Nioué.¹⁸

8 MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

8.1. Des dons pour la réalisation de projets (DRP) sont aussi disponibles auprès du STDF. Sont considérés d'un œil favorable les projets mettant l'accent sur un ou plusieurs des aspects suivants: i) l'identification, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y compris les projets qui conçoivent et appliquent des approches novatrices et reproductibles; ii) l'application d'approches régionales pour remédier à des contraintes SPS; et/ou iii) la mise en œuvre d'approches collaboratives englobant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale, la préservation des végétaux et le commerce.

8.2. Les bénéficiaires doivent contribuer au projet avec leurs propres moyens, soit par une mise de fonds, soit par des contributions en nature telles que la mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou d'autres avoirs déjà existants.

¹³ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/effectuer-une-recherche-dans-les-ressources-sps>.

¹⁴ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectpreparationgrants>.

¹⁵ Voir: <http://standardsfacility.org/fr/PPG-665>.

¹⁶ Voir: <http://standardsfacility.org/fr/PPG-682>.

¹⁷ Voir: <http://standardsfacility.org/fr/PPG-634>.

¹⁸ Voir: <http://standardsfacility.org/PPG-616>.

8.3. Depuis sa création, le STDF a approuvé le financement de **91 projets** au total. Des renseignements sur les projets en cours et les projets achevés sont disponibles sur le site Web du STDF.¹⁹ En octobre 2018, le Groupe de travail du STDF a approuvé quatre DRP.

8.4. Ces projets récemment approuvés avaient notamment pour but: i) de répondre aux défis que représente l'aflatoxine pour le maïs destiné à l'exportation et aux marchés intérieurs au Burkina Faso; ii) de moderniser la gestion de la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans certaines chaînes de valeur des épices en Inde²⁰; iii) d'aider les secteurs public et privé à assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires pour les marchés régionaux en République kirghize; et iv) d'améliorer la conformité SPS des exportations de fruits et légumes en Ouganda.²¹

8.5. Depuis sa création, le STDF a consacré 71% des ressources destinées aux projets et aux DEP aux PMA et à d'autres pays à faible revenu (APFR). Le STDF atteint donc régulièrement son objectif, qui est de consacrer au moins 40% des ressources destinées aux projets et aux DEP aux PMA et aux APFR. En particulier la part des ressources destinées aux DEP attribuée aux PMA et aux APFR reste élevée (73% du budget global consacré aux DEP).

8.6. 49% des projets du STDF et des DEP concernent l'Afrique, 25% l'Asie et le Pacifique, 15% l'Amérique latine et les Caraïbes et 2% d'autres régions (Moyen-Orient et Europe). En outre, 10% des projets du STDF et des DEP sont classés comme mondiaux.

8.7. Un financement du STDF peut être demandé à tout moment dans l'année, mais les demandes doivent être reçues au moins 60 jours ouvrables avant chaque réunion du Groupe de travail pour être examinées à cette réunion. La prochaine date butoir pour la présentation de demandes est le **19 juillet 2019**. De plus amples renseignements sur les critères d'admissibilité, les formulaires de candidature, etc., sont disponibles sur le site Web du STDF.

ÉTAPES QU'IL EST RECOMMANDÉ DE SUIVRE POUR DEMANDER UN FINANCEMENT DU STDF POUR L'ÉLABORATION OU LA RÉALISATION DE PROJETS:

1. Consultez les pages Web ci-après pour obtenir des renseignements (objectifs, critères d'admissibilité, etc.):

- DEP: <http://www.standardsfacility.org/fr/dons-pour-lelaboration-de-projets>
- DRP: <http://www.standardsfacility.org/fr/dons-pour-la-realisation-de-projets>

2. Consultez des exemples de projets antérieurs:

- DEP: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectpreparationgrants>
- DRP: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectgrants>

3. Lisez attentivement la note d'orientation pour la présentation de demandes:
http://standardsfacility.org/sites/default/files/STDFGuidanceNote_French_FINAL_2015.pdf

4. Consultez les parties prenantes concernées dans le pays/la région.

5. Envoyez une brève note conceptuelle sur votre projet (STDFSecretariat@wto.org) pour obtenir des informations sur son admissibilité et sur la probabilité d'obtenir un financement.

6. Remplissez le formulaire de demande et envoyez-le par voie électronique avant la date limite:

- DEP: http://www.standardsfacility.org/sites/default/files/PPGApplicationForm_French_2015.doc
- DRP: http://standardsfacility.org/sites/default/files/PGApplicationForm_French_2015.doc

¹⁹ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectgrants>.

²⁰ Voir: <http://standardsfacility.org/PG-517>.

²¹ Voir: <http://standardsfacility.org/PG-543>.